

Seul le prononcé fait foi

Discours d’Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé lors de la remise de la Bourse Agora 2015, le 20 septembre 2016

Madame la Présidente d’honneur, chère Claude Lévy-Soussan
Monsieur le Président de la Bourse Agora, cher Alain Lardet
Madame la Directrice de la Fondation d’Entreprise Hermès, chère Catherine Tsekenis
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Je me réjouis de vous voir aujourd’hui au ministère de la culture afin de remettre la Bourse Agora 2015.

Avant de vous dire quelques mots je tiens à saluer Claude Levy Soussan, à qui nous devons cette bourse Agora que vous avez créée en 1983. Nous vous devons surtout un engagement jamais démenti en faveur du design en France et pour lequel tous sont reconnaissants.

Cette bourse mise en place à votre initiative et présidée aujourd’hui par Alain Lardet, a pour objectif d’encourager la création. Depuis plus de 25 ans, le ministère de la Culture et de la Communication s’y est investi, rejoint, depuis 2007, par la Fondation d’entreprise Hermès, dont je veux saluer l’action résolue en faveur de la création et de l’innovation .

Le design relève pleinement du Ministère de la culture et de la communication. Il n’est pas suffisamment valorisé en France, alors que d’autres pays comme l’Italie lui ont depuis longtemps donné toute sa place, et reconnu son apport en matière d’innovation industrielle.

Je veux redire ici les formidables opportunités d’innovation, de développement, de créativité que le secteur du design nous offre. En France, il représente 30 000 à 40 000 professionnels. C’est dire aussi son potentiel en termes d’emplois.

Plus généralement, le design est aujourd’hui présent, presque à chaque instant, dans nos vies quotidiennes. Il est tout autour de nous même si nous n’en n’avons pas forcément conscience :

que ce soit dans les transports, dans le mobilier et les objets du quotidien, dans les moyens que nous utilisons pour communiquer...

Le design est une discipline protéiforme, à la croisée de nombreux champs, et en cela il est aussi un enjeu partagé. Le Ministère de la culture et de la communication en partage l'accompagnement avec le ministre en charge de l'économie, depuis peu plus précisément avec le secrétariat d'état au numérique et à l'innovation, cela situe son rôle dans celui plus global des enjeux d'avenir pour l'industrie et pour le développement économique.

Nos actions respectives sont menées en coordination : la création, alliée à l'innovation pour changer les usages, en prendre en compte ou en susciter de nouveaux, pour faire évoluer notre perception et notre environnement quotidien.

Les priorités du Ministère de la Culture en matière de design sont simples.

D'abord une formation d'excellence avec nos deux écoles nationales : l'Ecole nationale supérieure de création industrielle (ENSCI) et l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD), auxquelles s'ajoutent l'Ecole d'art de St Etienne et l'école supérieure d'art et de design de Reims. Un beau quatuor, solide qui s'élargit avec un réseau d'une quarantaine d'écoles réparties sur le territoire, dont certaines proposent un cursus jusqu'au master. Ces écoles représentent plus de 10 000 étudiants.

L'action du ministère c'est aussi un accompagnement de la création et des designers,

- par l'appui et la visibilité que peuvent apporter au secteur le Centre national des Arts Plastiques (CNAP), le Mobilier national, le Centre Pompidou, le Musée des Arts décoratifs, la Cité de la Céramique de Sèvres ;
- par le soutien aux centres d'art liés au design – je pense à la Villa Noailles, au centre international d'Art Verrier à Meisenthal, au Centre international de recherche sur le verre et les arts plastiques à Marseille, ou encore au Centre de recherche sur les arts du feu et de la terre à Limoges
- par l'accompagnement d'événements et de rendez-vous tels que, D Days à Paris ou Design Parade à Hyères par exemple.
- Je tiens à souligner aussi le soutien que le Ministère apporte à l'Agence pour la Promotion de la Création Industrielle, qui mène un travail important depuis plus 30 ans, pour valoriser le design français et promouvoir son rayonnement international.

Je sais aussi le rôle que jouent certains incubateurs comme celui de VIA design ou les Ateliers de Paris. Il faut soutenir des initiatives de ce type.

Nous pouvons être plus ambitieux encore pour le design, c'est pourquoi nous avons travaillé avec l'IFCIC à la mise en place d'un outil qui s'adressera particulièrement aux jeunes éditeurs, qui fabriquent souvent en France et sont indispensables à l'émergence et au développement de la nouvelle création.

Ce nouveau dispositif de prêts et garantie bancaire en faveur du secteur du design sera opérationnel début 2017.

Je suis par ailleurs très consciente des inquiétudes qui existent autour du statut social des designers, relayée par l'AFD (alliance française des designers). Je souhaite que la qualité d'auteur des designers soit affirmée sans ambiguïté, cette reconnaissance s'inscrit dans un chantier plus vaste mené conjointement par les administrations des ministères de la culture et des affaires sociales, j'y suis attentive. Enfin, j'annoncerai la semaine prochaine un nouveau dispositif de résidence d'artistes, jeunes diplômés, dans les écoles et collèges. Une centaine de résidence permettra aux enfants de suivre une création en cours. Cela peut-être pour le design l'occasion aussi d'être mieux connu par les enfants leur révélant le design qui les entoure mais dont ils n'ont pas toujours conscience.

Nous sommes, avec le secrétariat d'état au numérique et à l'innovation, à l'écoute du secteur. L'idée d'un moment de réflexion collectif est, je le sais, à l'étude, j'y suis favorable. Nous vous proposons dès lors, avec Axelle Lemaire, d'organiser début 2017 un Forum du design pour réunir l'ensemble des organisations et acteurs concernés, avec les pouvoirs publics. Je veux encourager toute initiative de réseaux qui pourrait fédérer et renforcer les acteurs du design en France. C'est en améliorant leur visibilité que nous pourrions aider à la consolidation des soutiens publics qui, vous le savez, sont remis en cause ici ou là, parfois par méconnaissance des enjeux et des atouts de ce secteur.

Venons en à présent à l'objet de notre rencontre qui est la remise de la bourse Agora à son lauréat 2015, Cher Nathanaël Abeille.

A bien des égards votre parcours donne un très bel écho aux quelques sujets que je viens d'évoquer. D'abord parce que vous êtes diplômé d'une grande école nationale, l'ENSAD. Ensuite parce que vous vous définissez vous même comme un "chercheur" et cela souligne tout le potentiel d'innovation et de création que recèle le design. Enfin parce que votre travail a une très belle portée sociale, fortement prometteuse.

Vous avez reçu cette bourse pour le travail que vous menez à la Cité de la Bricarde, à Marseille dans les quartiers Nord. Il a été réalisé à l'occasion d'une résidence aux "Ateliers de la Cité". Vous y avez appliqué votre réflexion sur la diffusion de la lumière sur les habitations situées à l'ombre en développant différentes techniques de revêtements qui renvoient la lumière naturelle depuis les façades ensoleillées en la révélant. C'est une réflexion passionnante non seulement dans sa dimension artistique, poétique, technique mais aussi sociale et humaine. En intégrant à

ce projet des moments de dialogue avec les écoles, avec les habitants du quartier, des actions de médiation et aussi des ateliers de pratique artistique hebdomadaires, vous avez apporté la preuve, une nouvelle fois, de l'ouverture du design et de la curiosité qu'il peut susciter, et en retour de ce dont il peut se nourrir.

Vous incarnez tout à fait, à mes yeux, la nécessité de former de jeunes designers parce que nous savons combien l'expression de leur talent pourra nous apporter. Je vous adresse mes félicitations les plus chaleureuses, vous souhaite le meilleur pour l'avenir et je suis très heureuse de vous remettre cette bourse Agora 2015.

Contact

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse
01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr